



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

**Direction Départementale des Territoires et
de la Mer
Service Accompagnement territorial**

Bilan de la mise à disposition du public d'un projet de construction sur la commune de Bordeaux

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R.423-57,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.122-1, L.123-19, R.122-11 et R.123-46-1,

Vu la demande de permis de construire PC 063 22 Z0339 déposé 24/06/2022 par SCCV BORDEAUX ET3 Secteur Deschamps Ilot ET3, dans le périmètre de la ZAC Garonne Eiffel îlot ET3 sur la commune de Bordeaux tendant à obtenir l'autorisation de construire d'un immeuble de bureaux et de parc de stationnement de 10715 m² de surface de plancher

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 mars 2023 prescrivant la mise à disposition du public pour le projet de la SCCV BORDEAUX ET3 dans le périmètre de la ZAC Garonne Eiffel sur la commune de Bordeaux,

Le présent document a pour objet de dresser le bilan de la mise à disposition du public avant que soit prise la décision.

1 Rappel du contexte :

Le projet L'îlot ET3 est un immeuble tertiaire. Il développe une surface totale SDP de 10 715m² R+4 et 60 places de parking qui se situent sur un niveau de sous-sol et d'un «skyparc» consistant en une grande toiture terrasse paysagère.

2 Modalités de la mise à disposition

Il a été procédé à la mise à disposition du public du lundi 17 avril 2023 au mardi 16 mai 2023 inclus du projet de construction de la SCCV BORDEAUX ET3 d'une surface de plancher de 10715 m² situé sur la commune de Bordeaux, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé. Ce dossier incluait une étude d'impact ainsi que l'avis de l'Autorité environnementale du 7 avril 2022

Cette mise à disposition a eu lieu par voie dématérialisée sur le site internet de la préfecture :

<https://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>

et les intéressés ont pu faire part de leurs observations sur une adresse électronique de la DDTM : ddtmspe2@gironde.gouv.fr .

L'avis de mise à disposition a été affiché en mairie et sur site 15 jours avant le début de la participation du public et pendant toute la durée de la consultation, en application de l'article 3 de l'arrêté préfectoral. L'avis a également été mis en ligne sur le site internet de la préfecture de la Gironde dans les mêmes délais.

3 Résultat de la mise à disposition

Sur l'adresse électronique de la DDTM, aucune observation n'a été formulée.

4 Conclusion

Le présent bilan clôt la procédure de mise à disposition du public du dossier de demande de permis de construire de l'ilot ET3 sur la commune de Bordeaux.

Le bilan de la mise à disposition sera consultable dans la Mairie de Bordeaux et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service des procédures environnementales ainsi que sur le site internet de la Préfecture : <https://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>

Fait à Bordeaux, le 17/05/2023
Pour le DDTM par délégation
L'Ingénieur des TPE Chef du SAT


M Frédéric KOZIMOR